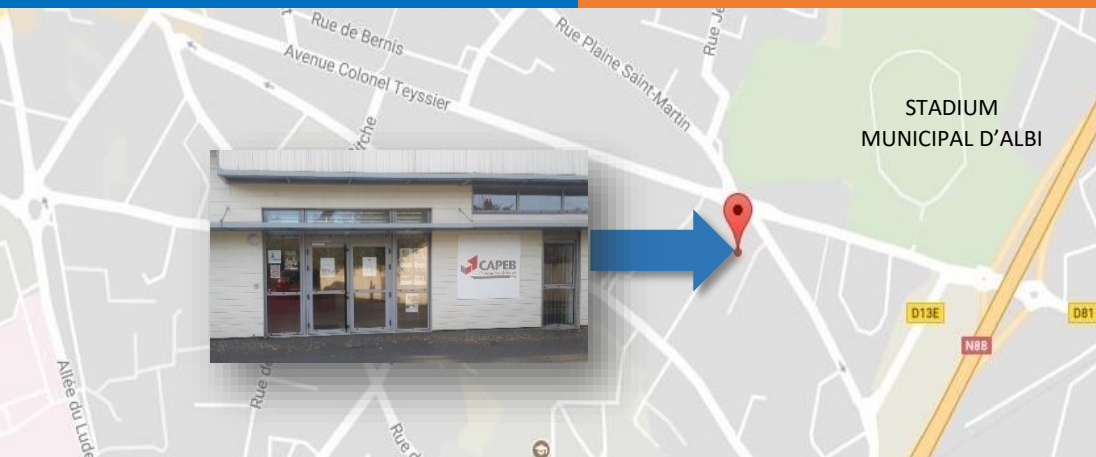


U2P union
des entreprises
de proximité

TARN

8 ROUTE DE FAUCH
81012 ALBI CEDEX 9
05 63 49 82 16
u2p.tarn@gmail.com
www.u2p81.fr

 U2P TARN



U2P union
des entreprises
de proximité

TARN

LES PARTENAIRES



AU CŒUR

DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES



Ne pas jeter sur la voie publique

QUI SOMMES NOUS ?

L'U2P, Union des Entreprises de Proximité est l'une des trois grandes organisations patronales françaises.

Elle représente **2,3 millions d'entreprises de proximité** dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales soit **les 2/3 des entreprises françaises, et réunit 5 organisations :**

La CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie-restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales) et la CNATP (travaux publics et paysage).



ENTREPRISES

2,3
MILLIONS

d'entreprises
de proximité soit les 2/3
des entreprises françaises



ACTIVITÉ

600
MILLIARDS €

de chiffre d'affaires



MÉTIERS

+ DE
400

MÉTIERS
représentés

L'U2P défend les intérêts des artisans, des commerçants de proximité et des professions libérales.

L'U2P siège au sein des organismes de sécurité sociale (CPAM, CAF et URSSAF) ainsi que dans des instances telles que le Conseil de prud'hommes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Commission Paritaire Locale...

Les organisations professionnelles ont vocation à :

- valoriser et à promouvoir le savoir-faire et l'excellence des métiers qu'elles représentent par le biais d'actions (concours show de coiffure et d'esthétique, concours du meilleur croissant tarnais...),
- mettre à disposition des chefs d'entreprise des outils et services afin d'améliorer leur quotidien.

NOS SERVICES

SOCIAL

- Elaboration de contrat de travail
- Licenciement, rupture conventionnelle
- Convention collective
- Grille des salaires
- Conseil en droit social (tél, mail, rdv)
- Matinée sociale (réunion d'information)

JURIDIQUE

- Une consultation avec un avocat offerte
- Accompagnement à la résolution des litiges (client, prestataire...)
- Procédure de licenciement
- Conseil en droit commercial, des sociétés, des affaires et du travail (tél, mailing, rdv)
- Matinée juridique (réunion d'information)

FISCALITE ET GESTION

- Mise en place d'outils de gestion personnalisés
- Suivi et optimisation de la rentabilité
- Accompagnement par un professionnel en gestion et stratégie d'entreprise
- Conseil en reprise et transmission d'entreprises

INFORMATIONS PRATIQUES ET FORMATIONS

- Aide à la rédaction du Document Unique, devis, facture et CGV
- Conseil sur la réglementation professionnelle de votre métier
- Newsletter régulière sur l'actualité de votre métier
- Formations professionnelles (création site internet, création d'une page Facebook professionnelle, gestion d'entreprise...)
- Nombreux avantages et outils à votre disposition